

**Avis n° 2011-0572**  
**de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes**  
**en date du 31 mai 2011**  
**relatif aux tarifs d'envois en nombre du service universel postal**  
**présentés dans le dossier tarifaire de La Poste du 20 avril 2011**

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes,

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE) et notamment ses articles L. 5-2, 3° et R. 1-1-13 ;

Vu la décision n° 2008-1286 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 18 novembre 2008 sur les caractéristiques d'encadrement pluriannuel des tarifs des prestations du service universel postal ;

Vu l'avis n° 2011-0418 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 7 avril 2011 relatif à une modification du catalogue du service universel postal ;

Vu le courrier de La Poste en date du 22 septembre 2010 informant l'Autorité de la sortie des offres Destineo Intégral et Catalogue Intégral du catalogue du service universel, en application de l'article R. 1-1-10 du CPCE ;

Vu la liste des offres de La Poste relevant du service universel postal, telles que proposées à la date du 1<sup>er</sup> mars 2011 ;

Vu le dossier décrivant les évolutions des tarifs des services d'envois en nombre, transmis par La Poste le 20 avril 2011 ;

Vu les informations complémentaires transmises par La Poste le 18 mai 2011 ;

Après en avoir délibéré le 31 mai 2011,

Le 3° de l'article L. 5-2 du code des postes et des communications électroniques dispose que l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (l'« Autorité ») « [...] est informée par La Poste, avant leur entrée en vigueur, des tarifs des prestations du service universel. Dans un délai d'un mois à compter de la transmission de ces tarifs, elle émet un avis public ».

L'article R. 1-1-13 du CPCE précise que « La Poste fournit à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes un mois au moins avant leur entrée en vigueur toute information utile sur les tarifs des services non réservés relevant du service universel ».

En application de ces dispositions, La Poste a présenté à l’Autorité, le 20 avril 2011, un projet de modification des tarifs de sa gamme d’envois en nombre relevant du service universel.

## 1. Les évolutions tarifaires

### 1.1. Offres d’envois concernées

Le service d’envois en nombre représente 9,3 milliards d’objets et 3,4 milliards d’euros en 2009, correspondant à 61 % des trafics et 39 % du chiffre d’affaires de l’ensemble du périmètre soumis à l’encadrement tarifaire. Ce service s’adresse aux envois de courriers dits relationnel<sup>1</sup> et publicitaire<sup>2</sup>.

L’offre de La Poste distingue les envois semi-industriels des envois industriels. Les envois semi-industriels présentent une simplicité d’utilisation caractérisée par un seuil de dépôt minimal faible (à partir de 100 plis pour certaines offres) et des possibilités multiples de lieux de dépôt. Les envois industriels sont caractérisés par un seuil minimal de 1 000 plis, un dépôt en plateforme industrielle courrier (HUB ou PIC), l’existence de travaux préparatoires de tri pouvant justifier le recours à un prestataire et la signature d’un contrat. Les trafics se répartissaient en 2009 selon le tableau suivant.

<b>Produits</b>	<b>Trafics 2009 en millions d'objets</b>	<b>%</b>
Relationnel	4 979	54 %
- dont semi-industriel	660	
- dont industriel	4 319	
Publicitaire	4 283	46 %
- dont semi-industriel	501	
- dont industriel	3 782	
<b>TOTAL</b>	<b>9 261</b>	<b>100 %</b>

Source : La Poste. Année 2009

<sup>1</sup> Le courrier relationnel comprend les offres suivantes : Tem’post II G2, Tem’post II G4, Lettre Prioritaire Grand Compte, Lettre Prioritaire en Nombre, Ecopli Grand Compte, Ecopli en Nombre, Lettre Suivie en Nombre, Lettre Suivie Grand Compte. Ces produits proposent un service d’envois de messages de correspondance en nombre.

<sup>2</sup> Le courrier publicitaire comprend les offres suivantes : Destineo Intégral, Destineo Pluriel, Destineo Esprit Libre, Destineo Catalogue. Ces produits proposent un service d’envois publicitaires, promotionnels et de communications en nombre. La gamme de services en vigueur actuellement a été mise en place au 1<sup>er</sup> mars 2008.

### *Courrier relationnel*

L'offre semi-industrielle représente 13 % des trafics du courrier relationnel. Elle comprend les produits lettre en nombre et lettre recommandée en nombre (acheminement en J+2) et écopli en nombre (acheminement en J+4).

L'offre industrielle du courrier relationnel se partage en parts relativement égales en deux familles de produits strictement identiques au niveau tarifaire, les produits dits « Grand Compte » et ceux dits « Tem'post ». Ces derniers se distinguent par une indemnisation en cas de non-respect des délais d'acheminement de La Poste en contrepartie du respect de normes sur la présentation de l'adresse du courrier.

### *Courrier publicitaire*

L'offre semi-industrielle du courrier publicitaire distingue les envois inférieurs à 350 g (« Destineo Esprit Libre ») des envois entre 350 g et 2 000 g (« Destineo Catalogue Esprit Libre »).

L'offre industrielle représente 88 % des trafics du courrier publicitaire. Elle se décompose en deux familles : « Destineo Intégral », et « Destineo Pluriel » :

- l'offre « Destineo Intégral », représente 76 % des flux du courrier publicitaire en 2009. Ses volumes sont restés stables en 2010. Il s'agit d'une offre en tarif net : elle propose des tarifs variables en fonction du niveau de tri préparatoire (toute France, tri par PIC, par plateforme distribution courrier — PDC) et du lieu de dépôt (HUB ou PIC). Le nombre minimal de plis par dépôt est de 1 000. Les envois de plus de 350 g relèvent du produit « Destineo Catalogue Intégral »
- l'offre « Destineo Pluriel » est une offre en tarif brut, destinée principalement à la consolidation de campagnes publicitaires. La tarification brute correspond au fait que La Poste offre un tarif unique sans distinguer selon le niveau de tri mais achète des travaux de tri préparatoire, réalisés le plus souvent par un prestataire. Cette offre comporte des contraintes de dépôt plus élevées que l'offre Intégral (20 000 plis par dépôt dont au moins 1 000 par campagne, 30 millions de plis par an), expliquées par les contrôles additionnels réalisés par La Poste en raison du caractère multi-émetteurs.

### **1.2. Evolutions envisagées**

Au 1<sup>er</sup> juillet 2011, La Poste prévoit d'augmenter les tarifs de 3,3 % en moyenne, correspondant à un surcroît de chiffre d'affaires de [...] millions d'euros en année pleine. Cette évolution fait suite à des hausses relativement limitées en 2009 (hausse de 0,01 euro pour toutes les tranches de poids sur les envois semi-industriels du courrier relationnel et de l'ordre de 1,0 % sur les envois industriels des courriers relationnels et publicitaires) et 2010 (abandon de la remise de 1,0 % sur les produits affranchis par machine).

Le tableau ci-dessous détaille l'effet des mesures prévues :

<b>Produits</b>	<b>Hausse en année pleine</b>	<b>Consommation de <i>price cap</i> en 2011</b>
Relationnel	3,2 %	0,38 %
- dont semi-industriel	2,0 %	0,04 %
- dont industriel	3,4 %	0,34 %
Publicitaire	3,4 %	0,27 %
- dont semi-industriel	3,3 %	0,04 %
- dont industriel	3,4 %	0,23 %
<b>TOTAL</b>	<b>3,3 %</b>	<b>0,64 %</b>

Source : La Poste. Calculs : ARCEP

La hausse pratiquée est relativement uniforme entre les courriers relationnels et publicitaires et les envois semi-industriels et industriels, à l'exception des envois semi-industriels du courrier relationnel dont la hausse est de 2,0 % (pour des trafics relativement limités).

## 2. Analyse

### 2.1. Couverture des coûts attribuables

Le service d'envois en nombre présente une couverture positive des coûts attribuables. Le taux de contribution moyen s'établit à [...] % en 2009. Ce taux est cependant fortement différencié selon les offres : il est plus élevé pour le courrier relationnel que pour le courrier publicitaire.

En ce qui concerne le courrier relationnel, la hausse tarifaire de 3,2 % devrait corriger les effets défavorables sur la marge de la forte baisse des volumes observée lors des dernières années, qui contribue à relever le coût unitaire des envois.

En ce qui concerne le courrier publicitaire, la hausse tarifaire de 3,4 % devrait conduire à une amélioration du taux de marge, actuellement relativement faible, mais moins affecté par l'évolution récente des volumes, plus favorable au courrier publicitaire depuis 2009.

Les évolutions tarifaires prévues devraient donc plutôt conduire à un rééquilibrage des taux de marge entre les envois de courrier de gestion et les envois publicitaires.

### 2.2. Répercussion des coûts évités

Pour les offres à tarification nette des gammes industrielles, les écarts de tarif entre les différents niveaux de préparation restent constants en valeur absolue à l'occasion de la présente hausse tarifaire. Ceci conduit à une baisse relative de la valeur des travaux de préparation, qui devrait être mise en regard de l'évolution des coûts associés.

### **2.3. Bilan de la possibilité de consolidation**

Dans son avis n° 2007-1093, l'ARCEP avait rappelé « *son attachement à ce que les utilisateurs bénéficient effectivement de possibilités d'obtenir des prix plus bas sur des bases économiquement fondées [et notamment sur] la possibilité de consolider les petits flux pour constituer des dépôts plus importants* ». Elle avait alors salué la création d'une offre de consolidation en tarif net (possibilité de campagnes multi-émetteurs pour « Destineo Intégral »), permettant d'élargir le choix offert aux émetteurs, tout en s'interrogeant sur « *l'application concrète des conditions techniques* » et sur « *l'ampleur des flux* » concernés.

Il apparaît que les acteurs du marché (émetteurs et prestataires) se sont presque exclusivement orientés vers l'offre mono-émetteur de « Destineo Intégral ». On observe parallèlement une décroissance des trafics de « Destineo Pluriel », offre reprenant les conditions historiques de consolidation en tarif brut, que seuls un nombre très limité de prestataires proposent aujourd'hui.

### **2.4. Encadrement tarifaire**

En application de la décision n° 2008-1286 de l'Autorité, les tarifs de La Poste sont soumis à un encadrement pluriannuel portant sur le panier du service universel, de sorte que le prix de ce panier n'augmente pas plus en moyenne annuelle que  $IPC+0,3\%$ , où IPC est l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

Compte tenu de la prévision d'inflation de 1,5 % retenue par la loi de finances pour 2011 et des consommations antérieures, le plafond d'augmentation moyenne des tarifs s'élève à 2,94 % sur le panier global au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les hausses tarifaires de l'année passée induisent un report de 0,90 % sur 2011, conduisant à un solde de 2,04 %.

La consommation de *price cap* du présent dossier s'élève à 0,64 % pour l'année 2011.

Dans les avis n° 2011-0415, 2011-0417 et 2011-0429, les consommations de *price cap* étaient calculées sous l'hypothèse d'une sortie des offres « Destineo Intégral » et « Catalogue Intégral » du périmètre du catalogue du service universel au 1<sup>er</sup> juillet. Cette évolution étant repoussée à une date ultérieure, les consommations ont été recalculées sur le périmètre correspondant à la liste des offres du service universel tel que proposé au 1<sup>er</sup> mars 2011, à l'exception de l'offre économique du service d'envois internationaux à destination des particuliers supprimée au 1<sup>er</sup> juillet 2011 (cf. avis n° 2011-0418).

Au terme de l'ensemble de ces mouvements, le solde disponible de *price cap* sur le panier global s'établit à 0,75 %.

Les présentes hausses sont compatibles avec le dispositif d'encadrement.

### 3. Conclusion

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, au regard des informations communiquées par La Poste et de l'analyse qui précède, rend un avis favorable à la mise en œuvre des évolutions tarifaires proposées.

Le directeur général de l'Autorité est chargé de notifier le présent avis à La Poste.

Il sera rendu public, sous réserve des secrets protégés par la loi, et publié sur le site internet de l'Autorité et au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mai 2011

Le Président

Jean-Ludovic SILICANI

**Annexe à l'avis n° 2011-0572  
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes**

• **Courrier Relationnel**

*Gamme semi-industrielle*

Lettre en Nombre (en euros)					
tranche de poids	tarifs 2010		tarifs 2011		évolution
	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
0 - 35 g	0,54		0,55		1,9%
36 - 250 g	0,48	7,90	0,49	8,05	2,0%

Ecopli en Nombre (en euros)					
tranche de poids	tarifs 2010		tarifs 2011		évolution
	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
0 - 35 g	0,46		0,47		2,2%
36 - 250 g	0,36	4,05	0,37	4,13	2,4%

*Gamme industrielle*

Lettre Grand Compte (en euros)						
Produit	tranche de poids	tarifs 2010		tarifs 2011		évolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
lettre grand compte méca CP	0 - 35 g	0,445		0,461		3,6%
lettre grand compte méca Dep	0 - 35 g	0,455		0,471		3,5%
lettre grand compte méca TF	0 - 35 g	0,480		0,496		3,3%
lettre grand compte non méca CP	0 - 50 g	0,655		0,679		3,7%
lettre grand compte non méca Dep	0 - 50 g	0,675		0,699		3,6%
lettre grand compte non méca TF	0 - 50 g	0,720		0,744		3,3%
lettre grand compte non méca CP	50 - 350 g	0,272	7,821	0,282	8,100	3,6%
lettre grand compte non méca Dep	50 - 350 g	0,292	7,821	0,302	8,100	3,5%
lettre grand compte non méca TF	50 - 350 g	0,337	7,821	0,347	8,100	3,4%

Tem'post II G2 (en euros)						
Produit	tranche de poids	tarifs 2010		tarifs 2011		évolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
Tempost IIG2 méca CP	0 - 35 g	0,445		0,461		3,6%
Tempost IIG2 méca Dep	0 - 35 g	0,455		0,471		3,5%
Tempost IIG2 méca TF	0 - 35 g	0,480		0,496		3,3%
Tem'post IIG2 non méca CP	0 - 50 g	0,655		0,679		3,7%
Tem'post IIG2 non méca CP	50 - 350 g	0,272	7,821	0,282	8,100	3,6%
Tem'post IIG2 non méca Dep	0 - 50 g	0,675		0,699		3,6%
Tem'post IIG2 non méca Dep	50 - 350 g	0,292	7,821	0,302	8,100	3,5%
Tem'post IIG2 non méca TF	0 - 50 g	0,720		0,744		3,3%
Tem'post IIG2 non méca TF	50 - 350 g	0,337	7,821	0,347	8,100	3,4%

Ecopli Grand Compte (en euros)						
Produit	tranche de poids	tarifs 2010		tarifs 2011		évolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
Ecopli grand compte méca CP	0 - 35 g	0,395		0,409		3,5%
Ecopli grand compte méca Dep	0 - 35 g	0,405		0,419		3,5%
Ecopli grand compte méca TF	0 - 35 g	0,429		0,443		3,3%
Ecopli grand compte non méca CP	0 - 35 g	0,412		0,427		3,6%
Ecopli grand compte non méca CP	35 - 350 g	0,278	4,01	0,288	4,150	3,6%
Ecopli grand compte non méca Dep	0 - 35 g	0,432		0,447		3,5%
Ecopli grand compte non méca Dep	35 - 350 g	0,298	4,01	0,308	4,150	3,4%
Ecopli grand compte non méca TF	0 - 35 g	0,477		0,492		3,1%
Ecopli grand compte non méca TF	35 - 350 g	0,343	4,01	0,353	4,150	3,2%

Tem'post II G4 (en euros)						
Produit	tranche de poids	tarifs 2010		tarifs 2011		évolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
Tem'post IIG4 méca CP	0 - 35 g	0,395		0,409		3,5%
Tem'post IIG4 méca Dep	0 - 35 g	0,405		0,419		3,5%
Tem'post IIG4 méca TF	0 - 35 g	0,429		0,443		3,3%
Tem'post IIG4 non méca CP	0 - 35 g	0,412		0,427		3,6%
Tem'post IIG4 non méca CP	35 - 350 g	0,278	4,01	0,288	4,150	3,6%
Tem'post IIG4 non méca Dep	0 - 35 g	0,432		0,447		3,5%
Tem'post IIG4 non méca Dep	35 - 350 g	0,298	4,01	0,308	4,150	3,4%
Tem'post IIG4 non méca TF	0 - 35 g	0,477		0,492		3,1%
Tem'post IIG4 non méca TF	35 - 350 g	0,343	4,01	0,353	4,150	3,1%



- **Courrier publicitaire**

*Gamme semi-industrielle*

<b>Destineo Esprit Libre (en euros)</b>				
<b>Produit</b>	<b>Tranche de poids</b>	<b>Tarif 2010</b>	<b>Tarif 2011</b>	<b>évolution</b>
Esprit Libre Seuil 1 Méca	0 - 35 g	0,33	0,34	3,0%
Esprit Libre Seuil 1 SD	0 - 35 g	0,38	0,39	2,6%
Esprit Libre Seuil 1 SD	35 - 50 g	0,45	0,47	4,4%
Esprit Libre Seuil 1 Libre	0 - 50 g	0,74	0,77	4,1%
Esprit Libre Seuil 1 Libre	50 - 100 g	0,85	0,88	3,5%
Esprit Libre Seuil 1 Libre	100 - 250 g	1,21	1,25	3,3%
Esprit Libre Seuil 1 Libre	250 - 350 g	1,32	1,37	3,8%
Esprit Libre Seuil 1 SD	50 - 75 g	0,55	0,57	3,6%
Esprit Libre Seuil 1 SD	75 - 100 g	0,66	0,68	3,0%
Esprit Libre Seuil 1 SD	100 - 150 g	0,76	0,79	3,9%
Esprit Libre Seuil 1 SD	150 - 200 g	0,96	0,99	3,1%
Esprit Libre Seuil 1 SD	200 - 250 g	1,16	1,2	3,4%
Esprit Libre Seuil 1 SD	250 - 300 g	1,24	1,28	3,2%
Esprit Libre Seuil 1 SD	300 - 350 g	1,27	1,31	3,1%
Esprit Libre Seuil 2 Méca	0 - 35 g	0,31	0,32	3,2%
Esprit Libre Seuil 2 SD	0 - 35 g	0,37	0,38	2,7%
Esprit Libre Seuil 2 SD	35 - 50 g	0,44	0,46	4,5%
Esprit Libre Seuil 2 Libre	0 - 50 g	0,52	0,54	3,8%
Esprit Libre Seuil 2 Libre	50 - 100 g	0,66	0,68	3,0%
Esprit Libre Seuil 2 Libre	100 - 250 g	1,03	1,07	3,9%
Esprit Libre Seuil 2 Libre	250 - 350 g	1,25	1,29	3,2%
Esprit Libre Seuil 2 SD	50 - 75 g	0,54	0,56	3,7%
Esprit Libre Seuil 2 SD	75 - 100 g	0,64	0,66	3,1%
Esprit Libre Seuil 2 SD	100 - 150 g	0,73	0,76	4,1%
Esprit Libre Seuil 2 SD	150 - 200 g	0,84	0,87	3,6%
Esprit Libre Seuil 2 SD	200 - 250 g	0,9	0,93	3,3%
Esprit Libre Seuil 2 SD	250 - 300 g	1,02	1,06	3,9%
Esprit Libre Seuil 2 SD	300 - 350 g	1,13	1,17	3,5%

<b>Destineo Esprit Libre Catalogue (en euros)</b>				
<b>Produit</b>	<b>Tranche de poids</b>	<b>Tarif 2010</b>	<b>Tarif 2011</b>	<b>évolution</b>
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 1	350 - 500 g	1,36	1,41	3,7%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 1	500 - 750 g	1,66	1,72	3,6%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 1	750 - 1000 g	2,31	2,39	3,5%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 1	1000 - 1500 g	2,67	2,76	3,4%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 1	1500 g - 2000 g	2,94	3,04	3,4%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 1	2000 - 3000 g	3,48	3,60	3,4%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 2	350 - 500 g	1,34	1,39	3,7%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 2	500 - 750 g	1,64	1,70	3,7%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 2	750 - 1000 g	2,28	2,36	3,5%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 2	1000 - 1500 g	2,63	2,72	3,4%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 2	1500 g - 2000 g	2,90	3,00	3,4%
Destineo Esprit Libre Catalogue seuil 2	2000 - 3000 g	3,23	3,34	3,4%

## Gamme industrielle

Destineo Pluriel (en euros)						
Produit	Tranche de poids	tarifs 2010		tarifs 2011		évolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
Destineo Intégral Pluriel KUB méca Hub LPIC	0 - 35 g	0,283		0,293		3,5%
Destineo Intégral Pluriel KUB SD Hub LPIC	0 - 35 g	0,313		0,323		3,2%
Destineo Intégral Pluriel KUB SD Hub LPIC	35 - 350 g	0,274	1,270	0,282	1,310	3,0%

Destineo Intégral J+4 (en euros)						
Produit	Tranche de poids	tarifs 2010		tarifs 2011		évolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
Destineo Intégral 4 KUB méca TF	0 - 35 g	0,357		0,369		3,4%
Destineo Intégral 4 KUB méca Hub LPTR	0 - 35 g	0,335		0,347		3,6%
Destineo Intégral 4 KUB méca PTR	0 - 35 g	0,329		0,341		3,6%
Destineo Intégral 4 KUB SD TF	0 - 35 g	0,392		0,405		3,3%
Destineo Intégral 4 KUB SD Hub LPIC	0 - 35 g	0,373		0,386		3,5%
Destineo Intégral 4 KUB SD Hub LPDC	0 - 35 g	0,357		0,37		3,6%
Destineo Intégral 4 KUB SD Pic LPDC	0 - 35 g	0,337		0,35		3,9%
Destineo Intégral 4 KUB SD TF	35 - 350 g	0,249	4,050	0,257	4,190	3,3%
Destineo Intégral 4 KUB SD Hub LPIC	35 - 350 g	0,234	4,050	0,242	4,190	3,4%
Destineo Intégral 4 KUB SD Hub LPDC	35 - 350 g	0,214	4,050	0,222	4,190	3,6%
Destineo Intégral 4 KUB SD Pic LPDC	35 - 350 g	0,194	4,050	0,202	4,190	3,7%

Destineo Intégral Précision J+6,7 (en euros)						
Produit	Tranche de poids	tarifs 2010		tarifs 2011		évolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
Destineo Intégral 6-7 KUB méca TF	0 - 35 g	0,297		0,307		3,4%
Destineo Intégral 6-7 KUB méca Hub LPTR	0 - 35 g	0,295		0,305		3,4%
Destineo Intégral 6-7 KUB méca PTR	0 - 35 g	0,289		0,299		3,5%
Destineo Intégral 6-7 KUB SD TF	0 - 35 g	0,357		0,369		3,4%
Destineo Intégral 6-7 KUB SD Hub LPIC	0 - 35 g	0,332		0,344		3,6%
Destineo Intégral 6-7 KUB SD Hub LPDC	0 - 35 g	0,316		0,328		3,8%
Destineo Intégral 6-7 KUB SD Pic LPDC	0 - 35 g	0,296		0,308		4,1%
Destineo Intégral 6-7 KUB SD TF	35 - 350 g	0,289	2,000	0,298	2,070	3,3%
Destineo Intégral 6-7 KUB SD Hub LPIC	35 - 350 g	0,293	1,270	0,302	1,310	3,1%
Destineo Intégral 6-7 KUB SD Hub LPDC	35 - 350 g	0,273	1,270	0,282	1,310	3,2%
Destineo Intégral 6-7 KUB SD Pic LPDC	35 - 350 g	0,253	1,270	0,262	1,310	3,4%

Destineo Intégral J+7 (en euros)						
Produit	Tranche de poids	tarifs 2010		tarifs 2011		évolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
Destineo Intégral 7 KUB méca TF	0 - 35 g	0,297		0,307		3,4%
Destineo Intégral 7 KUB méca Hub LPTR	0 - 35 g	0,275		0,285		3,6%
Destineo Intégral 7 KUB méca PTR	0 - 35 g	0,269		0,279		3,7%
Destineo Intégral 7 KUB SD TF	0 - 35 g	0,357		0,367		2,8%
Destineo Intégral 7 KUB SD Hub LPIC	0 - 35 g	0,312		0,322		3,2%
Destineo Intégral 7 KUB SD Hub LPDC	0 - 35 g	0,296		0,306		3,4%
Destineo Intégral 7 KUB SD Pic LPDC	0 - 35 g	0,276		0,286		3,6%
Destineo Intégral 7 KUB SD TF	35 - 350 g	0,289	2,000	0,297	2,070	3,0%
Destineo Intégral 7 KUB SD Hub LPIC	35 - 350 g	0,273	1,270	0,281	1,310	3,0%
Destineo Intégral 7 KUB SD Hub LPDC	35 - 350 g	0,254	1,270	0,262	1,310	3,1%
Destineo Intégral 7 KUB SD Pic LPDC	35 - 350 g	0,233	1,270	0,241	1,310	3,3%
Destineo Intégral 7 Ké7 méca TF	0 - 35 g	0,308		0,319		3,6%
Destineo Intégral 7 Ké7 méca Dpt	0 - 35 g	0,302		0,313		3,6%
Destineo Intégral 7 Ké7 méca CP	0 - 35 g	0,297		0,308		3,7%
Destineo Intégral 7 Ké7 SD TF	0 - 35 g	0,384		0,396		3,1%
Destineo Intégral 7 Ké7 SD Dpt	0 - 35 g	0,354		0,366		3,4%
Destineo Intégral 7 Ké7 SD CP	0 - 35 g	0,324		0,336		3,7%
Destineo Intégral 7 Ké7 SD TF	35 - 350 g	0,335	2,300	0,345	2,380	3,2%
Destineo Intégral 7 Ké7 SD Dpt	35 - 350 g	0,285	2,300	0,295	2,380	3,5%
Destineo Intégral 7 Ké7 SD CP	35 - 350 g	0,245	2,300	0,255	2,380	3,9%

Destineo Intégral Catalogue (en euros)						
Produit	Tranche de poids	tarifs 2010		tarifs 2011		évolution
		Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	Prix à l'objet	Prix au poids (en kg)	
Destineo Catalogue PIC liasses PDC	350 - 750 g	0,200	1,48	0,208	1,53	4,0%
Destineo Catalogue PIC liasses PDC	750 - 2000 g	0,773	0,72	0,805	0,75	4,1%
Destineo Catalogue HUB liasses PDC	350 - 750 g	0,237	1,48	0,245	1,53	3,4%
Destineo Catalogue HUB liasses PDC	750 - 2000 g	0,858	0,72	0,89	0,750	3,7%
Destineo Catalogue HUB liasses PIC	350 - 750 g	0,413	1,48	0,421	1,530	1,9%
Destineo Catalogue HUB liasses PIC	750 - 2000 g	1,132	0,720	1,164	0,750	2,8%
Destineo Catalogue TF	350 - 750 g	0,713	1,480	0,721	1,530	1,1%
Destineo Catalogue TF	750 - 2000 g	1,800	0,720	1,832	0,750	1,8%